

Dans les observations ci-dessus, nous avons eu devoir énoncer nos vues sur un sujet qui doit préoccuper tous les Canadiens dans la situation exceptionnelle où ils se trouvent, comme peuple. Nous avons dû le faire puisque nous croyons que nos lecteurs avaient droit de connaître notre opinion à cet égard. Nous avons dû exprimer nos espérances que nous croyons bien fondées parce qu'elles procèdent des déductions les plus sévères des faits historiques dont nous allons dérouler le riche et intéressant tableau. D'ailleurs que gagnerait-on à cacher ce que l'on doit faire connaître au monde ?

Appuyé sur la vérité, et suivant, dans ce système, la chaîne et les conséquences naturelles des événements, nous n'aurons pas besoin de dénaturer les faits, de leur attribuer des causes douteuses, d'appeler à notre aide des suppositions fantastiques pour établir un système d'idées qui justifierait la transformation forcée du peuple du Canada.

Telles étant à nos yeux, la situation que la providence a faite à ce pays et la politique qu'il doit suivre, ce qui précède suffit pour faire connaître l'esprit qui guidera notre plume ; nous travaillerons à l'inspirer dans le cours de ce livre et nous nous appuierons des faits de l'histoire pour prouver que nous ne faisons en cela que suivre notre destinée naturelle.

Dans l'appréciation des faits nous apporterons la critique la plus minutieuse dont nous soyons capable, et lorsqu'ils seront douteux et en désaccord avec la logique des événements dont ils seront supposés faire partie, nous les laisserons de côté. Nous ne nous épargnerons pas de peine pour utiliser tous les matériaux que nous pourrions nous procurer ; nous frapperons à toutes les portes ; nous puiserons à toutes les sources. Enfin dans cette grande tâche, nous ne cesserons point de nous éclairer du flambeau de l'impartialité.

On a écrit plusieurs histoires du Canada. Celle de Charlevoix, est sans contredit la plus célèbre ; mais elle ne vient que jusque vers 1725. Celle de M. Smith qui finit avec le siècle dernier, contient, dans la dernière partie, plusieurs puéilités et laisse sous silence des faits qui ne doivent pas être perdus de vue. Celle M. Bibaud publiée actuellement descend jusqu'à nos jours.

L'histoire de la Nouvelle France par Charlevoix, est écrite principalement au point de vue religieux, et renferme par conséquent de longues et nombreuses digressions sur les missionnaires dénuées d'intérêt pour la généralité des lecteurs. D'ailleurs, écrivant aussi pour la France, cet auteur a dû entrer dans une foule de détails nécessaires peut-être pour l'Europe, mais inutiles pour nous ; d'autres ont perdu leur intérêt par l'éloignement des temps.

Si Charlevoix s'est montré quelquefois crédule, il sait généralement juger avec sagesse ; laborieux, il a su profiter de ses rapports avec la cour de France pour puiser à des sources certaines et officielles et enrichir notre histoire, dont le corps jusqu'à lui, n'était qu'un squelette informe et sans vie. Il est tombé, il est vrai, dans de graves erreurs sur les premiers temps du Canada et sur les voyages de Jacques Cartier dont il ne paraît pas avoir vu toutes les relations. Mais pouvait-il en être autrement dans un ouvrage pour lequel il n'avait pour ainsi dire que des matériaux épars ? et qu'il a dû rassembler de toutes les parties du Canada et de la France.

Les documents historiques découverts depuis, et la centralisation des ouvrages relatifs au Nouveau-Monde dans les bibliothèques publiques et dans celles des sociétés savantes, et dont l'abondance est assez grande, permettent de combler des lacunes que l'absence d'informations certaines avait forcés de laisser, et de rectifier des faits exposés avec inexactitude. Dans ces bibliothèques figurent toujours au premier rang les écrits précieux de nos voyageurs et surtout des missionnaires, auxquels les meilleurs historiens américains se plaisent à payer un juste tribut d'éloges. Québec en possède deux collections qui s'accroissent tous les jours ; l'une a été formée sous les auspices de la société littéraire, et l'autre sous ceux de la chambre d'assemblée à laquelle elle appartient.

Comme l'histoire de la Nouvelle France, nous ne nous occuperons à mener tous les événements de front dans les diverses provinces dépendant réellement ou nominale du Canada, parce que l'esprit se rebute à errer au milieu de faits divers qui s'entrechevêtrent, se croisent, se confondent. Nous relaterons ceux de chaque province ayant un gouvernement particulier, séparément et à part, autant que cela pourra se faire sans nuire à l'enchaînement et à la clarté. Ainsi l'histoire de l'Acadie formera généralement des chapitres qui selon le besoin s'arrêteront bien en deça ou descendront bien au delà des époques correspondantes de celle du Canada proprement dit.

Suivant toujours le même système de présenter les faits, comme par tableaux, où l'on puisse voir leur ensemble du premier coup d'œil, l'aperçu des moeurs des Indiens, celui du régime civil et ecclésiastique du Canada, celui des découvertes dans l'intérieur du Continent, etc. formeront autant de chapitres ; ce qui ajoutera à l'intérêt et à la clarté, et permettra dans l'occasion d'abrégier, comme lorsqu'il s'agira des provinces qui dépendaient autrefois du gouvernement canadien, par exemple la Louisiane, dont l'histoire ne nous intéresse guères plus que d'une manière générale.

Enfin, lorsque nous arriverons au régime constitutionnel, nous recueillerons avec soin et impartialité les actes des corps législatifs qui doivent prendre rang dans l'histoire. L'homme éclairé suit avec beaucoup plus d'intérêt ces luttes pacifiques dont le bien de la patrie constitue l'objet, que celles des guerres qui entraînent à leur suite tant de maux sans jamais presque produire auc un bien. D'ailleurs dans les idées d'aujourd'hui, ils doivent désormais occuper la première place, puisque l'on admet que l'intelligence et la justice doivent former la base des gouvernements, et éclairer la carrière des législateurs.

F. X. GARNEAU.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI.

SUITE ET FIN.

Ajoutez au portrait que je vous ai tracé, une force de haine comparable à sa force physique ; une jalousie envieuse de ce que je gardais ma dignité vis-à-vis des paysans, et enfin, un dernier mot, un titre qui vous dira tout ce que j'avais à redouter de lui... il était membre du tribunal révolutionnaire. Quand la révolution avait éclaté, il s'y était jeté avec fureur, et dès 90 il était arrivé à 93. Il dominait à la ville dans sa section par l'audace de ses conseils proscriptionnaires, et déployait là théoriquement ce mépris de la vie des autres qu'il avait montré dans ses actions comme soldat et comme médecin. Je l'avoue, malgré mon diplôme, je tremblais devant lui. Quand nous nous rencontrions, son regard jaloux et cruel tombait sur moi comme sur une proie, cherchant une place où il pourrait me frapper. Il semblait que sa haine devinait en moi quelque titre caché qui me livrait à lui. J'enveloppais dans une dignité calme et dans un silence sévère tout ce qui aurait pu me trahir... ; j'effaçais mes gestes, mes paroles, ma démarche habituelle... ; et pourtant je n'étais pas sans crainte... S'il avait su que j'étais prêtre !... Hé bien !... hé bien, il le sut !

— Comment ? — Il l'apprit !... on le lui dit !

— Qui donc ? — Moi !

— Vous ?... — Oui, moi !...

Je n'oublierai jamais ce jour terrible et cette réunion presque solennelle. Mon hôtesse avait pour voisine une jeune femme restée veuve avec une jeune fille de dix ans. Tout à coup cette enfant est prise d'une maladie si terrible, qu'en deux jours la gravité devint danger, le danger devint mortel. M. Laroche était son médecin ; on l'appelle. Tout ce qu'il essaie demeure impuissant... La destruction avançait. Eperdue, la mère demande d'autres soins, d'autres conseils. "M. Aubry ! je veux M. Aubry !" On me fait venir ; un troisième médecin est appelé, et le soir, à huit heures, nous entrons dans cette maison pleine de larmes et d'angoisses. La pauvre mère nous attendait dans la pièce d'entrée ; c'est elle qui nous ouvrit, c'est elle qui nous introduisit dans cette chambre, et rien ne peut rendre ce qu'il y eut de déchirant dans son accent et sur sa figure quand elle arriva devant ce lit, et nous dit : "La voilà !" Nous la priâmes de s'éloigner et nous restâmes seuls. Oh ! que ceux qui ont trouvé un texte de scène plaisante dans une consultation de médecins n'en ont jamais vu une autour du lit d'une personne aimée ! Cette chambre obscure, cette lampe basse, ce lit dans l'ombre, ce silence, cet arrêt à prononcer ;... j'étais saisi d'une sorte de terreur. Il me semblait qu'on me faisait monter sur un tribunal, et qu'on me rendait de la robe de juge dans une condamnation à mort. Juge aveugle, juge sans connaître la loi, sans balance, rien que le glaive ! La pitié vint se joindre à ce sentiment d'effroi, et acheva de me troubler. M. Laroche prit l'enfant dans son lit ; elle poussa un faible gémissement, et l'on commença l'examen de ce pauvre petit corps amaigri, qui retombait plié en deux sur le bras qui le soutenait. De temps en temps, sans ouvrir les yeux, elle poussait de légers cris plaintifs qui me perçaient l'âme, et je me détournais pour cacher mon émotion ; mon émotion m'eût trahi. L'enfant reposé dans son lit et la maladie expliquée, nous nous retirâmes dans la pièce voisine ; mais alors éclata une scène inattendue, et qui fit bientôt deux condamnés à mort au lieu d'un. M. Laroche proposa un remède terrible, mais décisif. "L'enfant est perdue si on l'essaie, dit le second médecin, et il offre un autre moyen. — Si on s'y arrête, elle est perdue ! s'écrie M. Laroche. — Eh bien donc, reprit le premier, que monsieur Aubry prononce ! — Moi !... moi !... m'écriai-je frappé d'épouvante, jamais ! je ne..." Je m'arrêtai ; j'allais me trahir ! Situation terrible ! Que faire ? choisir ? c'était tuer l'enfant peut-être. Révéler la vérité ? c'était me perdre. Plus calme, j'aurais pu me recuser et désigner un autre médecin. Mais, surpris par cette attaque imprévue, je ne voyais que l'échafaud d'un côté, un cercueil de l'autre ; et pressé entre ces deux hommes, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, tous deux me disant : "Elle est morte si on ne le fait pas ; elle est morte si on le fait..." Je me taisais, éperdu...

— C'en est trop, dit le second médecin : qu'il prononce, ou j'abandonne l'enfant.

— Arrêtez ! repris-je vivement ; Je la voyais perdue aux mains de M. Laroche.

— Prononcez donc !

J'hésitais encore... Le second médecin se leva pour partir...

— Je ne puis pas prononcer ! m'écriai-je hors de moi... Je ne le puis pas !

— Pourquoi ? — Je ne le dois pas !

— Pourquoi ? — Pourquoi !... je ne suis pas médecin !

Je n'avais pas achevé ces mots, que M. Laroche poussa un cri sauvage. La mourante, son devoir, il oublie tout ; il ne vit plus que sa victime ; et marchant à moi les yeux étincelants !

— Qui êtes-vous donc ? me dit-il.

Je pâlis ; son regard était un arrêt de mort.

— De quel droit m'interrogez-vous ? — Oubliez-vous de quel tribunal je suis membre ? Pourquoi êtes-vous venu ici ? pourquoi cachez-vous votre nom ? pourquoi avez-vous pris un titre faux ? pourquoi mentez-vous à l'État, au public ?... Qui êtes-vous ?

Et il enfonçait, pour ainsi dire, chacune de ces interpellations en me un coup mortel... Je me taisais toujours... ; je n'étais encore qu'un suspect... Un mot, et j'étais condamné.